

Auteur : La France

Commission : Affaires internationales

Question : La communauté internationale face à la création d'un état sunnite.

La création d'un état n'est pas une chose simple, la création d'un état de confession dans la zone sensible du Moyen Orient l'est encore moins. L'idée et la volonté de la formation d'un état sunnite n'est pas récente mais on peut constater qu'elle s'est développée jusqu'à prendre des proportions incomparables, obligeant la communauté internationale à devoir se positionner du fait des affrontements occasionnés et des problèmes rencontrés lors de ce processus.

La France ne peut pas aujourd'hui ne pas se sentir concernée par cette question. En effet notre pays a été touché d'on ne peut plus près et ces événements ne font que consolider l'idée que sinon la création d'un état sunnite, mais bien les créateurs dans ce cas, de cet état, représentent une menace majeure pour la région du Moyen Orient, évidemment, mais également pour le monde entier. Nous ne devons plus confondre à présent Etat sunnite ou islamique avec DAESH.

La France n'a pas peur de dire qu'aujourd'hui DAESH est l'ennemi du monde. Ce simulacre de gouvernement est en effet nuisible sur le terrain, pour les populations locales qu'il a pris en otage et qui se retrouvent dans l'obligation de fuir leur propre pays mais aussi nuisible pour nos citoyens et nos valeurs.

Nous estimons que cette menace globale demande une réponse globale. Il est en effet nécessaire de créer une unité internationale afin de trouver des réponses adéquates et ce, dans les délais les plus brefs.

Il est impératif que la communauté internationale s'engage aux côtés de l'Irak clairement et fortement afin d'aider ce pays à retrouver son entière unité et souveraineté nationale. Nous devons pour cela ouvrir le dialogue avec les pays concernés du Moyen Orient pour leur laisser l'opportunité de trouver des solutions qui leur conviennent à eux plus qu'à nous, pays occidentaux. Nous ne devons pas commettre les mêmes erreurs qu'antan en faisant passer nos propres intérêts économiques et géopolitiques avant le bien-être local.

Notre pays préconise par ailleurs un engagement international militaire qui est plus que nécessaire si nous voulons mettre fin à la menace DAESH. En outre, la France estime que l'accent doit être mis prioritairement sur la création d'un pont humanitaire afin de venir en aide aux familles les plus touchées par cette menace. Car, en effet, il ne faut pas oublier la population civile, qui comme dans nombre de conflits, reste l'éternelle victime de la guerre. Ainsi nous nous devons de tout mettre en œuvre pour améliorer d'urgence les conditions de vie des réfugiés entre malnutrition, famine et pénuries d'eau dans les camps.

En tant que membre permanent de l'ONU, nous avons constamment depuis 1948 soutenu et promu la réconciliation dans les zones sensibles et le maintien de la paix dans des pays tels que le Cambodge, le Salvador, le Guatemala, le Mozambique, la Namibie et le Tadjikistan. La France estime que la communauté internationale se doit d'apporter son soutien aux pays aux institutions étatiques fragiles.

N'oublions pas que la France est et a toujours été le pays des droits de l'homme, le pays des libertés, et qu'elle se positionnera toujours aux côtés de ceux qui, comme elle, désirent un monde plus libre. Pays laïc depuis 1905, notre pays défendra éternellement les valeurs de la République et, malgré le drame, la haine et les larmes, ne cédera jamais face au fanatisme et à l'extrémisme.